

Enquête compétences

Les métiers de la comptabilité en région Centre - Val de Loire



Avant-propos

Afin d'apporter des éléments d'analyse et d'aide à la décision pour l'anticipation des mutations économiques, l'Observatoire régional de la formation et de l'emploi (ORFE) est amené à réaliser des enquêtes « Compétences ». Une enquête peut être réalisée soit parce qu'un métier identifié dans un dossier sectoriel prospectif pose à l'heure actuelle un certain nombre de questions quant à l'absence de compétences disponibles ou à l'évolution des pratiques, soit parce qu'il s'agit d'un métier susceptible d'être fortement impacté par les transitions écologique, énergétique ou numérique dans un futur proche.

Ce focus qualitatif vise ainsi à mieux repérer les évolutions à l'œuvre concernant les métiers de la comptabilité. En effet, face à l'automatisation de certaines tâches liées aux évolutions technologiques et à l'accroissement des contraintes règlementaires, ces métiers connaissent plusieurs bouleversements. Les emplois de saisie comptables sont les plus touchés par les logiciels et plateformes automatisées, tandis que des profils plus qualifiés sont recherchés.

Qu'en sera-t-il demain ? A l'heure où fleurissent les études sur l'impact de la robotisation et de l'intelligence artificielle sur l'emploi humain, les professions de comptables sont décrites comme les plus menacées par l'automatisation.

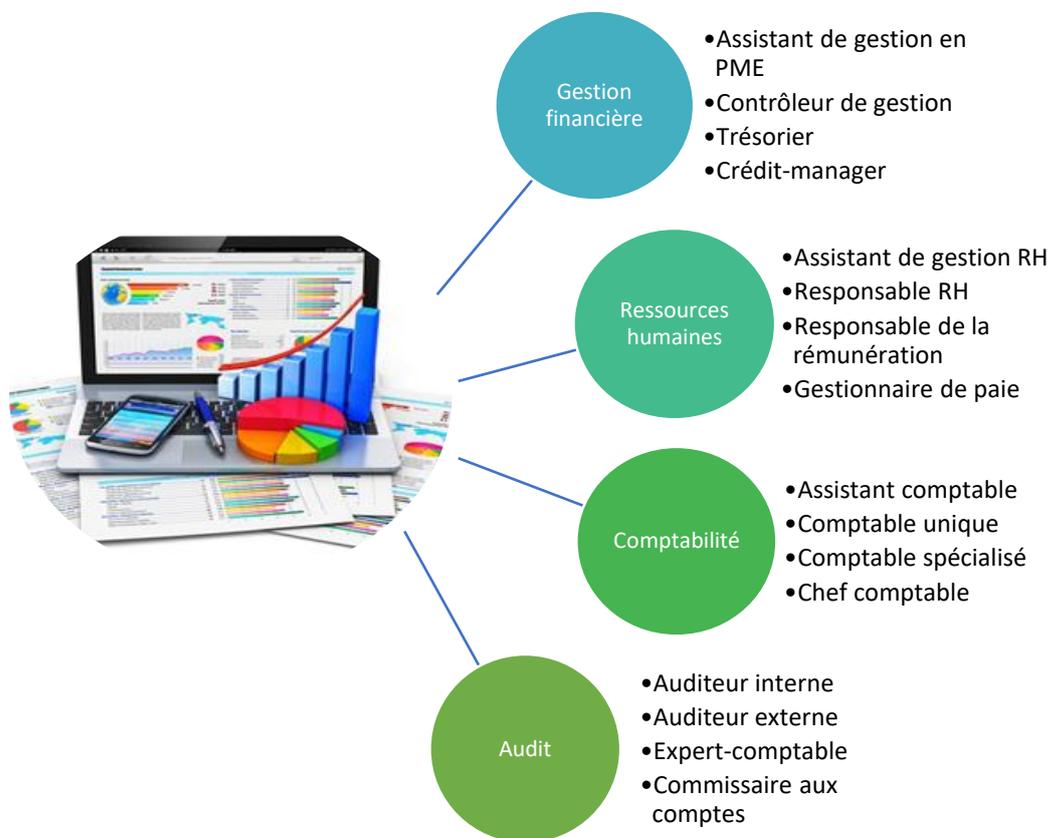
Cette enquête compétences s'intéresse plus particulièrement aux métiers de gestionnaire de paie, assistant comptable, comptable, chef comptable et architecte des systèmes d'information (SI).



Où se situent les métiers de la comptabilité dans les fonctions supports à l'entreprise ?

Présentes dans l'ensemble des secteurs d'activité, les fonctions supports et administratives sont essentielles au bon fonctionnement des entreprises. En matière de comptabilité-gestion, c'est au sein des entreprises et des administrations que le vivier d'emplois est le plus important. En effet, la loi impose à toute structure privée ou publique de tenir sa comptabilité. Les professionnels de la comptabilité ont pour mission d'enregistrer les dépenses et les recettes en vue de produire en fin d'année un bilan comptable, un document qui reflète la santé de l'entreprise et qui sert de base au calcul de l'impôt sur les sociétés. Dans les grandes entreprises, ces professionnels sont souvent spécialisés : comptable fournisseurs, comptable clients, gestionnaire de paie.... Dans des structures plus modestes, un comptable unique se charge de la tenue des comptes. Quant aux structures trop petites pour avoir leur propre comptable, elles s'appuient sur les cabinets d'expertise comptable.

Panorama des principaux métiers de la comptabilité, de la gestion et des ressources humaines



L'expert-comptable est un professionnel de contact qui exerce à titre libéral, en cabinet d'expertise ou en entreprise (cadre financier). L'activité principale de l'expert-comptable est le conseil aux entreprises. Au-delà de la comptabilité, il apporte son expertise en matière financière, fiscale ou juridique.

Une autre obligation légale incombe à un certain nombre de structures : l'audit légal, qui consiste en une évaluation de leur comptabilité par une personne extérieure, différente de l'expert-social qui a préparé les documents à transmettre à l'administration fiscale. Cet audit est généralement mené par un commissaire aux comptes ou par un auditeur externe.

Quant aux professionnels de la gestion et ceux des ressources humaines, ils sont indispensables au bon fonctionnement de toute organisation publique ou privée. La course à l'optimisation des coûts de production crée de belles opportunités pour les premiers, contrôleurs de gestion en tête. Leur mission : mettre en place les outils de suivi permettant de savoir au plus vite si les objectifs de rentabilité fixés ont des chances d'être atteints.

Des métiers en pleine mutation, avec des emplois de plus en plus qualifiés

Longtemps perçues comme isolées, rébarbatives et apportant peu de valeur ajoutée, les professions comptables pourraient voir leur image évoluer favorablement. En effet, face à l'automatisation¹ de certaines tâches liées aux évolutions technologiques et à l'accroissement des contraintes réglementaires, les métiers comptables sont en train de connaître plusieurs bouleversements. Les emplois de saisie comptable sont les plus touchés par les logiciels et les plateformes automatisées, tandis que des profils plus qualifiés sont recherchés. La maîtrise de plusieurs logiciels comptables est désormais obligatoire. Les professionnels doivent désormais montrer une plus forte expertise, tant sur le plan informatique qu'analytique. Dans les entreprises internationales, la maîtrise de la langue anglaise devient également de plus en plus recherchée.

Evolution récente au cours des dix dernières années

A l'origine de l'évolution des métiers comptables se trouve la volonté de simplifier les échanges. La numérisation (révolution digitale), étendue à l'information comptable, fiscale et financière, a pour objectif d'améliorer la fluidité des flux. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à être confrontées aux obligations de dématérialisation fiscale en termes de factures. Les flux dématérialisés perdent leur réalité papier au profit d'informations structurées échangeables directement de système à système. Le développement de l'interopérabilité entre les systèmes d'information (SI) permet de parvenir à l'automatisation et à la standardisation des flux.

- L'évolution des métiers de la comptabilité est principalement liée à l'évolution des systèmes d'information (SI)².

Les professions comptables travaillent désormais avec de nouveaux outils informatiques. Grâce à l'évolution des technologies, l'objectif affiché est bien de gagner en productivité, de maîtriser les délais de paiement mais aussi de réduire le Besoin en Fonds de Roulement (BFR). Si le tableur Excel a longtemps été et est probablement toujours l'outil de travail des comptables, les dernières générations d'ERP³ deviennent incontournables. Elles permettent de partager les données et d'éviter les ressaisies inutiles. Le temps consacré à la saisie des factures se réduit au profit de l'analyse et de l'interprétation des données. Si bon nombre d'entreprises ont déjà mis en place un ERP, il reste toutefois une belle marge de progression en la matière.

- L'ERP n'a pas banalisé les métiers de la comptabilité. Il les a simplement modifiés.

En plus de collecter, gérer et pister les données financières de l'entreprise, les dernières générations d'ERP favorisent les échanges de données entre les services comme la comptabilité et le contrôle de gestion ou la comptabilité et le service achats. Parfois un « réseau social » interne est intégré et autorise les échanges entre collaborateurs sur les données contenues dans l'ERP. Avec l'automatisation et la dématérialisation des opérations de saisie, le comptable doit de plus en plus se tourner vers l'analyse des données qu'il récolte. Il travaille maintenant avec les opérationnels pour analyser les chiffres financiers de l'entreprise. Les comptables ont des missions qui étaient réservées aux adjoints chefs comptables ou aux comptables confirmés.



Deux exemples d'application :

- **Un reporting⁴ enrichi et plus lisible** - D'une part, le reporting doit être plus complet pour accroître la qualité de l'information financière. Par exemple, les tableaux de bord vont inclure des données relatives à la responsabilité sociale des entreprises et à l'environnement. D'autre part, le reporting doit être mis au niveau des opérationnels, l'idée consistant à vulgariser la technique financière pour être compréhensible par le plus grand nombre.
- **La valeur ajoutée de données financières disponibles en continu** - La possibilité de croiser une masse importante de données (BIG DATA) permet de trouver l'information pertinente recherchée pour la prise de décision. En outre, ces données peuvent être mises en perspective à des fins de benchmark interne ou externe, imbriquées avec les données opérationnelles qui les sous-tendent. Enfin, les données financières sont mises à la disposition de l'utilisateur de manière permanente et sur tout type de support (smartphones, tablettes...).

D'autres évolutions ont également impacté les métiers de la comptabilité comme parfois :

- La mise en place de **Centres de Services Partagés (CSP)**, par la concentration des équipes comptables au sein d'un même service. Les comptables y exercent des tâches très répétitives, de saisie et de rapprochements et ont peu d'analyses à mener ;
- **L'externalisation à l'étranger** des comptabilités, mais ce phénomène reste marginal ;

Et d'autres fois :

- Des **missions plus analytiques**, conjointement avec les autres services de l'entreprise. Les comptables ne travaillent plus de manière isolée, mais davantage avec les opérationnels pour analyser les chiffres financiers de l'entreprise.

Dans l'organisation du travail, cela se traduit notamment par :

Un travail plus collaboratif : La technologie permet de partager des documents en temps réel et d'échanger à distance. À terme, l'abstraction de la localisation physique des collaborateurs pourra être envisagée. Par exemple, on observe le développement du télétravail dans les services financiers.

La réduction des équipes : Moins nombreuses, les équipes comptables seront plus polyvalentes pour répondre à une plus grande flexibilité de la fonction comptable.

Les robots pourront-ils remplacer l'homme ?

Les études se succèdent sur l'impact de la robotisation et de l'intelligence artificielle (AI)⁵ sur l'emploi humain. Le forum économique mondial prévoit qu'en 2025, les machines accompliront plus de tâches que les humains, contre 29% actuellement. Les professions de comptables et d'experts-comptables sont décrites comme les plus menacées par l'automatisation. D'après une étude de l'université d'Oxford en 2015, le métier de comptable fait partie des dix métiers les plus à risques, comme d'autres métiers connexes dans la paie, la gestion des ventes, la finance ... En 2013, l'étude de Frey et Osborne classait les professions intermédiaires de la comptabilité, les aides comptables, teneurs de livres et les cadres comptables parmi les 15 principaux métiers automatisables.

Avec les technologies à venir comme l'intelligence artificielle, la robotisation permettra d'automatiser plus encore le taux de lettrage et de faciliter le rapprochement de banque.

Les solutions numériques de saisie vont gagner du terrain auprès des PME. Grâce à l'intelligence artificielle et la block Chain⁶, qui devraient être intégrées dans la plupart des logiciels ces prochaines années, le comptable devra être capable de manipuler de grandes quantités de données et de la rendre accessible. Cette interprétation passera parfois par le storytelling⁷. C'est déjà le cas dans certains grands cabinets anglo-saxons. Il faut donc savoir communiquer avec les autres services de l'entreprise.

Un travail plus collaboratif, de moins en moins de ressaisie de données, le partage de documents en temps réel et des échanges à distance font le futur du métier

Si l'essor de l'automatisation des tâches ne devrait pas trop réduire encore les effectifs, il va sensiblement élargir le rôle des comptables dans les entreprises. Les nouveaux outils qui se développent remplacent des fonctions qui étaient exercées régulièrement par les comptables, telles que l'ensemble des rapprochements concernant les relevés bancaires, des bons de commandes avec les factures ...



A titre d'exemple, EDF expérimentait dès 2018 trois robots comptables, avec l'objectif de leur confier des activités répétitives et chronophages. « Aujourd'hui, les robots ne peuvent pas assurer 100% du traitement des documents, car ils n'arrivent pas tous à les reconnaître. On a toujours besoin d'opérateurs pour mettre en œuvre et contrôler les robots, mais aussi pour les compléter, tant que les factures ne seront pas numérisées ou lisibles facilement. »

De ce fait les comptables vont être amenés à travailler sur d'autres sujets à plus forte valeur ajoutée qu'ils ne traitaient jusqu'à présent.

Trois nouvelles fonctions à venir ont été identifiées :

- **Architecte de l'information** : Il cartographie l'ensemble des flux de l'entreprise et paramètre dans le SI les conséquences comptables de chaque événement ;
- **Superviseur des processus** : Il a pour fonction de s'assurer que les processus sont toujours alignés sur les normes comptables et les règles de gestion de l'entreprise ;
- **Contrôleur financier** : Moins éloigné de l'approche métier et davantage tourné vers l'analyse, il a une fonction qui tend à s'assimiler à celle du contrôleur de gestion.

Zooms sur cinq métiers : quelles évolutions des compétences ?

Nous proposons d'analyser plus en détail les métiers potentiellement impactés par les récentes évolutions technologiques. Une enquête qualitative pourra être réalisée, selon les besoins, afin de consolider ou de mesurer les impacts sur les compétences à mettre en œuvre par les personnes en poste.

				
Gestionnaire paie Il s'occupe de l'ensemble des éléments de rémunération des salariés Il rassemble, analyse et traite les informations et éléments relatifs à tous les salariés de l'entreprise.	Assistant comptable Il intègre l'ensemble des travaux de base de la fonction comptable. Ces travaux sont constitués essentiellement de traitements et de saisies d'informations à caractère financier.	Comptable Il est chargé d'enregistrer les opérations comptables de l'entreprise et de tenir le livre de compte. Il gère les tableaux de bord, élabore le bilan et s'occupe du reporting des informations financières.	Responsable comptable Il est chargé de rassembler les chiffres de l'entreprise, de les synthétiser et de les analyser. Il conseille ensuite son directeur sur les décisions à prendre.	Architecte des SI Il conçoit et organise l'ensemble des serveurs, des systèmes d'exploitation, des ordinateurs, des logiciels, etc. afin de les adapter aux besoins des utilisateurs. Il paramètre dans le SI les conséquences comptables de chaque événement.



Zoom sur le métier de Gestionnaire de paie



Ses missions principales

Le gestionnaire de paie s'occupe de l'ensemble des éléments de rémunération des salariés d'une ou de plusieurs entreprises. Il est chargé d'assurer le traitement de la paie dans l'entreprise. Pour que chaque fiche de paie soit rigoureusement juste, il rassemble, analyse et traite les informations et éléments relatifs à tous les salariés. Il s'occupe notamment des formalités administratives liées à l'embauche, de la collecte des éléments nécessaires à l'élaboration des paies, de l'édition des bulletins de salaires, des déclarations sociales et des relations avec les caisses de retraite. Le comptable paie doit, en plus, imputer ces charges dans la comptabilité. Au sein des petites entreprises ou des entreprises de taille moyenne, la gestion de la paie est le plus souvent assurée par un prestataire externe notamment un expert-comptable. Tandis que dans les structures plus importantes, c'est le gestionnaire de paie qui s'en charge.

Dans quels secteurs d'activité ?

Le gestionnaire de paie travaille au sein du service comptabilité ou du service des ressources humaines d'une PME/PMI ou d'une grande entreprise dans divers secteurs d'activité, de l'informatique, en passant par la logistique ou la grande distribution. En plus d'établir les fiches de paie pour l'ensemble des salariés, ses missions peuvent varier en fonction du type de structure et du contexte dans lequel il ou elle exerce : entreprises, cabinets d'expertise comptable, centres de gestion, fonction publique, agences d'intérim ...

Les activités principales :

- Recueillir et traiter les informations sur les salariés : absence, maladies, augmentation, promotion...
- Etablir les paies dans le respect de la législation sociale et contractuelle
- Préparer et saisir les fiches de paies via un ERP/système informatisé spécifique
- Traiter les éléments destinés aux organismes extérieurs : Urssaf, Pôle emploi, caisses de retraite...
- Effectuer les virements aux organismes sociaux (Assedic, Urssaf...)
- Elaborer des documents de synthèse : tableaux de bord, masse salariale, entrée/sorties
- Tenir à jour les documents imposés par les dispositions légales et réglementaires
- Participer à l'élaboration des règles de paie (conventions collectives, accords d'entreprise...)
- Etre en veille permanente vis-à-vis de la législation
- Préparer et saisir les fiches de paies via un ERP/système informatisé spécifique
- Assurer la gestion et le suivi de la masse salariale
- Établir les attestations courantes (maladie, arrêt de travail, congés...)

Les compétences requises :

- Compétences techniques liées à l'élaboration des bulletins de salaire (règles de base de la paie)
- Législation sociale et contraintes légales en matière de rémunération
- Réglementation en matière de gestion du personnel
- Droit du travail, droit social, droit de la Sécurité Sociale
- Maîtrise de certains comptes du plan comptable
- Logiciels de paie (Sage, Ciel, Cegid ...)
- Logiciels de ressources humaines et SIRH - Système d'Information Ressources Humaines
- Outils bureautiques
- Outils statistiques (tableaux, extractions de données...)
- Anglais opérationnel

Qualités : Discrétion, organisation, rigueur, disponibilité, esprit de synthèse et d'analyse, sens du relationnel, résistance au stress.



Accès au métier :

- DUT GEA GRH - gestion des entreprises et administrations option gestion des ressources humaines
- BTS CG - comptabilité et gestion
- BTS AM - assistant de manager
- BTS AG - assistant de gestion PME-PMI
- Licence pro métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie (différents parcours : gestion des RH en PME, gestion des systèmes d'information de la paie...)
- CQPM Assistance en gestion administrative
- CQPM Attaché de gestion dans une structure de direction
- CQPM Technicien en gestion et administration des ressources humaines
- Titre professionnel de gestionnaire de paie

Des perspectives d'évolution :



Quelles perspectives d'évolution pour le métier de Gestionnaire de paie ?

L'automatisation des activités transactionnelles traditionnelles du type paie, congés, ... est en marche depuis maintenant plusieurs années : contrats de travail, dossiers des collaborateurs et divers documents RH sont désormais dématérialisés avec l'avantage de suivre l'information en temps réel et d'assurer une bien meilleure traçabilité que ne le ferait un tableau Excel...

- **Avec l'évolution des nouvelles technologies, le rôle du gestionnaire de paie s'oriente de plus en plus vers un contrôle de la paie, quand le poste est maintenu.**

Les flux de données obtenus grâce à la numérisation sont désormais échangeables de système à système. **Le SIRH, ou Système d'information de gestion des ressources humaines, couvre l'ensemble des processus de gestion d'une DRH**, de la gestion des recrutements à celle des formations et des carrières. En 2016, un tiers des entreprises était équipé d'un SIRH, majoritairement les groupes. Depuis les PME ont suivi le mouvement.

Le développement des SIRH a modifié la nature de l'information, sa diffusion et ses circuits, modifiant ainsi l'organisation du travail administratif. Cette productivité permet de libérer du temps pour réaliser d'autres tâches comme la gestion prévisionnelle des emplois et compétences par exemple. Par ailleurs, la révolution Big Data⁸ permet aux entreprises d'appuyer leur stratégie sur des statistiques et analyses inégalées. L'analyse des données ressources humaines de l'entreprise est la mission première du responsable du SIRH.

- **Le SIRH nécessite une évolution des coups en supprimant les tâches répétitives.**

Le métier de gestionnaire de paie, à la fois financier et social, est un métier en perpétuel changement en raison de l'évolution des réglementations sociales et juridiques.

Comme ce fut le cas avec la Loi Travail en 2017, et le bulletin de paie électronique. La dématérialisation du bulletin de paie permet à l'entreprise de gagner du temps et de limiter les consommables (encre, papier...) ainsi que les coûts d'archivage. L'impact environnemental est ainsi également réduit. Le passage aux fiches de paie électroniques entraîne toutefois des obligations pour l'employeur quant à la protection des données et la préservation des documents dans le temps. Les bulletins de paie dématérialisés, signés et scellés électroniquement, doivent être transmis dans le coffre-fort numérique, de l'employé. Les entreprises font souvent appel à des opérateurs de distribution et de stockage extérieurs pour réaliser ces opérations.

- **L'une de ses missions est de s'adapter aux nouvelles réglementations sociales.**



Zoom sur le métier d'Assistant comptable



Ses missions :

L'assistant comptable – ancien aide comptable – travaille sous l'autorité du comptable ou du chef comptable. Il intègre l'ensemble des travaux de base de la fonction comptable. Ces travaux sont constitués, pour l'essentiel, de traitements et de saisies d'informations à caractère financier. Il réalise ces travaux à l'aide de logiciels de gestion comptable courants ou spécialisés en fonction du type d'entreprise. Pour suivre l'évolution de la réglementation, il exerce une veille fiscale et sociale permanente. Les missions peuvent être plus ou moins étendues selon la structure qui l'emploie. Le travail dans une petite entreprise implique généralement plus de responsabilités et de polyvalence, avec des tâches plus étendues : relance des impayés, suivi des factures, vérification des comptes de l'entreprise et tenue des livres d'achats, de ventes et de banques, préparation des documents comptables nécessaires à la bonne marche d'une entreprise (établissement de déclaration de TVA, correspondance avec l'Urssaf ou la Direction des impôts, impôt sur les sociétés), préparation des bulletins de paie, déclaration de résultats, préparation des comptes annuels dans un cabinet comptable, classement et archivage des pièces comptables... Dans les PME et les grandes entreprises, l'assistant comptable est souvent spécialisé (comptabilité clients ou fournisseurs, ...). Dans un cabinet comptable, il aide à réaliser la tenue et la révision des comptes d'un portefeuille de clients qui ont délégué leur comptabilité au cabinet. Il peut travailler pour tous types de clients (artisan, PME, grande entreprise, etc.) ou être spécialisé dans un secteur d'activité (banque, industrie, service, etc.).

Dans quels secteurs d'activité ?

L'assistant comptable peut être amené à travailler dans tous les secteurs d'activité et dans tous types de structures : entreprises (commerçant, PME, grande entreprise, banque, industrie de pointe, service, etc.), cabinets d'audit et d'expert-comptable, cabinets de commissaire aux comptes, associations, fonction publique, collectivités locales (adjoint administratif hospitalier, adjoint administratif territorial), etc.

Les activités principales :

- Recueillir, contrôler et comptabiliser l'ensemble des documents commerciaux, sociaux et fiscaux nécessaires à la tenue de la comptabilité dans le respect de la réglementation
- Vérifier, justifier et rectifier les comptes pour l'ensemble des opérations courantes
- Enregistrer les opérations dans le respect des normes comptables et des procédures de gestion internes (imputation analytique, budgétaire, financière)
- Recueillir chaque mois les éléments nécessaires pour le calcul de la paie
- Réaliser les paies et les déclarations sociales les plus courantes
- Préparer les éléments nécessaires à l'établissement des documents de synthèse annuels (compte résultats et bilan)
- Participer à l'élaboration des déclarations fiscales
- Enregistrer les régularisations de fin d'exercice comptable et les opérations de clôture annuelles
- Assurer l'archivage des documents utilisés dans ses activités.

Les compétences requises :

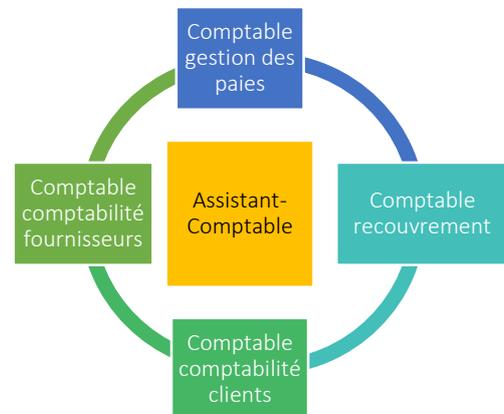
- Elaboration de facture, contrôle de facture
- Éléments de base en comptabilité (saisie d'écritures comptables, ...)
- Droit des sociétés
- Gestion d'agenda
- Gestion de la paie
- Modalités de budget
- Procédures de recouvrement de créances
- Règles de gestion de stocks
- Utilisation d'outils bureautiques (Excel, Word, etc.)
- Utilisation de logiciels de gestion comptable (SAP, SAGE, etc.)

Qualités : Rigueur, organisation, ordre, méthode, autonomie, sens des responsabilités, discrétion, sens du contact, goût pour la communication.

Accès au métier :

- BAC STMG (Sciences et Technologies du Management et de la Gestion) option gestion et finance,
- BAC Pro Gestion Administration (GA),
- BTS CG - comptabilité et gestion (CG),
- DUT GEA - gestion des entreprises et des administrations, option Gestion Comptable et Financière (GCF)
- Licence pro DEG Activités juridiques

Des perspectives d'évolution :



Quelles perspectives d'évolution pour le métier d'Assistant-comptable ?

Certaines tâches à faible valeur ajoutée, et relativement chronophages, s'automatisent à l'aide d'algorithmes spécialisés, comme la saisie de données ou le contrôle qualité des informations. Les nouveaux outils qui se développent, remplacent des fonctions qui étaient exercées régulièrement par les assistants comptables, telles que l'exécution des rapprochements bancaires, la saisie des factures de charges ou encore le rapprochement entre bons de commande et factures. Suite à ces changements, l'assistant comptable s'attelle à vérifier les informations produites par ces nouveaux outils informatiques, qui seront en capacité de traiter automatiquement plus de la moitié des tâches répétitives qui constituaient le travail auparavant

- **L'assistant comptable va ainsi se concentrer sur les cas complexes qui n'ont pas pu être effectués par la machine et vérifier qu'il n'y ait pas d'erreurs générées par l'outil.** Ses connaissances de la comptabilité lui permettront de s'assurer que l'outil produit des états conformes et répondant aux règles comptables. Mais il y a un risque de voir ces emplois diminuer en raison de l'automatisation d'une partie des tâches.

De ce fait, **l'assistant comptable est amené à travailler sur d'autres sujets à plus forte valeur ajoutée qu'il ne traitait pas jusqu'à présent.** Au lieu d'être un opérateur de saisie, l'assistant comptable travaille maintenant avec les opérationnels pour analyser les chiffres financiers de l'entreprise. En fait, il a dorénavant des missions qui étaient auparavant réservées aux comptables confirmés.

- **L'assistant comptable va être amené à exercer des missions plus analytiques, conjointement avec d'autres services de l'entreprise.**

Le niveau de compétences exigé dans cette profession s'accroît. Dans un premier temps, la maîtrise de plusieurs logiciels comptables est désormais obligatoire pour répondre à cette digitalisation. Par ailleurs, l'évolution de la réglementation et des normes requiert des assistants comptables un degré de compétences plus élevé. Ils doivent être au fait des évolutions régulières et maîtriser leur mise en place pratique, afin d'assurer la fiabilité des états financiers de leur entreprise.

- **Le métier évolue vers un niveau de compétences plus élevé et plus spécifique en termes techniques.**

Intelligence artificielle, block Chain, transformation digitale... face à ces ruptures technologiques et à l'automatisation croissante, les métiers de la comptabilité doivent se réinventer pour s'adapter à la nouvelle économie. Ils sont désormais au cœur de nombreux projets informatiques en lien avec la comptabilité. Ils sont notamment très impliqués dans la dématérialisation des documents, dans la redéfinition des processus des achats et ventes et leur déversement dans la comptabilité.

Zoom sur le métier de Comptable



Ses missions principales

Le comptable est chargé d'enregistrer les opérations comptables de l'entreprise et tenir les livres de compte. Il doit aussi gérer les tableaux de bord de la société (chiffre d'affaires, résultats...), élaborer le bilan et s'occuper du reporting des informations financières collectées. Enfin, il participe aussi à l'amélioration des outils de gestion. Ses fonctions diffèrent selon le type de structure dans laquelle il travaille :

- Dans une petite entreprise, les missions du comptable sont plus variées. Il sera donc entre autres, chargé d'enregistrer les opérations comptables, d'établir les fiches de paie des salariés et de réaliser les déclarations fiscales et sociales de l'entreprise. Il assure également la comptabilité analytique, surveille la trésorerie de la société et clôture les comptes annuels.
- Dans une PME ou une grande entreprise, la comptabilité est plus complexe et peut nécessiter plusieurs postes de comptables. Ces derniers sont spécialisés (comptabilité clients ou fournisseurs, chargé des paies ou comptable analytique), et travaillent sous la responsabilité du chef comptable.
- Dans un cabinet d'expertise comptable, le comptable travaille pour des sociétés de taille et de secteurs d'activité variés (artisan, médecin, ...). Il est chargé de différents dossiers d'entreprises, en tant que collaborateur, sous la responsabilité de l'expert-comptable.

Dans quels secteurs d'activité ?

Le comptable travaille dans tous les secteurs d'activité. Cependant la comptabilité connaît des différences et des précisions qui varient, comme par exemple la tenue des comptes d'une association, les spécificités comptables d'un restaurant, la déduction des frais des professions libérales, la comptabilité d'une société de logistique, ...

Les activités principales :

- Archiver et saisir les données commerciales et patrimoniales sur les logiciels de comptabilité
- Enregistrer les opérations comptables dans les livres comptables
- Élaborer les documents de synthèse : comptes de résultat, balances de comptes, comptes d'exploitation ou de résultat bilans comptables, etc., qui seront vérifiés par l'expert-comptable
- Suivre le traitement des factures clients et fournisseurs
- Dresser un état mensuel de la situation comptable de l'entreprise
- Établir les fiches de paie du personnel, les déclarations fiscales et sociales
- Relancer les clients qui n'ont pas payé leurs factures
- Enregistrement des opérations comptables
- Élaboration de tableaux de bord
- Amélioration des outils de gestion et des procédures comptables

Les compétences requises :

- Saisie d'écritures comptables, analyse de documents comptables
- Chiffrage/calcul de coût
- Comptabilité générale
- Droit des sociétés, droit du travail et législation sociale
- Elaboration de factures
- Établissement de comptes consolidés mensuels, annuels, ...
- Fiscalité
- Gestion comptable et administrative, gestion de la paie, gestion de la facturation, gestion de la trésorerie
- Procédures de recouvrement de créances
- Production de bilan et compte de résultat

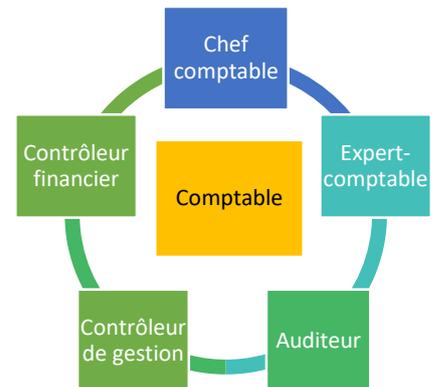
- Règles de gestion de stocks
- Outils bureautiques
- Logiciels de gestion comptable (SAP, SAGE, etc.)
- Logiciels de paie et SIRH - Système d'Information Ressources Humaines

Qualités : Organisation, méthode, rigueur, disponibilité, concentration, autonomie, esprit logique, sens de l'analyse et de la synthèse, intégrité, discrétion, honnêteté et fiabilité, qualités relationnelles et aptitudes à communiquer, souci de la performance

Accès au métier :

- BTS Comptabilité et Gestion (CG)
- DUT Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA), option gestion comptable et financière
- Licence pro Métiers de la gestion et de la comptabilité
- Diplôme de comptabilité et gestion (DGC)

Les perspectives d'évolution :



Quelles perspectives d'évolution pour le métier de Comptable ?

La dématérialisation des opérations comptables et juridiques est en cours. Les opérations journalières et fastidieuses s'automatisent et s'accroissent : déclaration sociale nominative (DSN), archivage électronique des documents, e-factures, bulletins de paie électroniques... **Le comptable se doit de suivre les évolutions informatiques et digitales**, avec la même mission incontournable : tenir les comptes d'une entreprise. De fait, il doit être capable d'automatiser un maximum de processus pour gagner en efficacité et aider à réduire les coûts. L'objectif est de gagner du temps, de réduire les coûts et de permettre au comptable d'analyser les données. En plus de l'analyse, le comptable travaille maintenant avec les opérationnels pour analyser les chiffres financiers de l'entreprise. Les comptables exercent des missions qui étaient réservées aux chefs comptables ou aux comptables confirmés.

- **Cette évolution a des conséquences sur les compétences attendues des comptables qui doivent pouvoir automatiser le maximum de process.**

Le tableur, source d'erreurs et de ressaisies de données, laisse peu à peu la place à l'ERP et à l'automatisation. L'ERP n'a pas banalisé le métier de comptable. Il l'a en revanche modifié. L'automatisation génère les écritures d'abonnements et leur contre-passation automatique. La qualité des comptes s'en trouve améliorée et crée de la valeur ajoutée. Avec les technologies à venir comme l'intelligence artificielle, la robotisation permettra d'automatiser plus encore le taux de lettrage et de faciliter le rapprochement de banque.

- **Avec ces technologies, le comptable devra être capable de manipuler de grandes quantités de données, d'interpréter la donnée et de la rendre accessible.**

Ces compétences nouvelles sont le socle des différents rôles attribués au comptable de demain. Les métiers de la comptabilité et de la finance doivent se transformer pour répondre à de nouveaux besoins. Les attentes en entreprise comme en cabinet, se tournent vers l'avenir et **les prévisions de plus en plus précises**. Le digital faisant évoluer les pratiques vers plus de valeur ajoutée, cela oblige le comptable à acquérir de nouvelles compétences et à se former. Parmi ces compétences se trouvent le relationnel, la communication, la résolution de problèmes, l'innovation et la capacité à exploiter les données et à utiliser les technologies. Les comptables deviennent également mobiles. Les nouveaux outils leur permettent de travailler efficacement depuis un home-office, un client ou un bureau attiré ou non. Le volume de documents papier diminue et l'archivage est facilité.

- **Les comptables seront alors des profils à la fois multidisciplinaires et disposant de connaissances verticales très développées afin d'être là où la machine ne peut pas être.** Le savoir-être, le sens des affaires, le conseil, la recherche d'optimisation... autant de tâches et de qualités qui, demain, feront le quotidien des comptables.

Zoom sur le métier de Responsable comptable



Ses missions principales

Le Responsable comptable – ou Chef comptable- contrôle la tenue des comptes effectués par son équipe. Sa mission est de donner une image exacte du patrimoine et des résultats de l'entreprise. Une fois par an, son service prépare l'audit réalisé par le commissaire aux comptes. Le chef comptable effectue également des tableaux de bord de gestion et des analyses qui permettent de préparer le budget annuel ou de mesurer les performances de la société. Compte tenu de son expertise et de ses connaissances en comptabilité générale, c'est à lui qu'incombent les écritures de paie ou le transfert informatique du logiciel de paie vers la comptabilité et l'analyse des comptes généraux (provisions, immobilisations...). Comme tout est informatisé, il fiabilise et optimise les systèmes d'information de son service.

Dans une petite entreprise, le chef comptable est le bras droit financier du dirigeant. Il peut gérer la trésorerie, le personnel, les relations avec les banques, les litiges commerciaux... Dans une structure moyenne, il s'occupe en particulier des aspects comptables et fiscaux, de la gestion administrative du personnel et de la maîtrise des frais généraux. Dans une grande entreprise, le chef comptable sera spécialisé dans un domaine spécifique (chef comptable général, chef comptable clients, chef comptable fournisseurs ...). Sa mission consistera à optimiser la gestion comptable de l'entreprise. Dans une filiale de groupe, il est responsable du *reporting*, c'est-à-dire de la transmission régulière des données financières au siège sous forme de compte-rendu analytique.

Dans quels secteurs d'activité ?

Le responsable comptable est présent partout, dans tous les secteurs d'activité et dans les entreprises de toutes tailles, depuis les PME jusqu'aux grands groupes internationaux. Il peut également être amené à évoluer dans des administrations publiques et dans le secteur non-marchand. Notons que le métier de responsable comptable a tendance à s'externaliser au sein de cabinets comptables, de centres de services partagés des groupes, ou sur des missions de transition ou d'intérim, ce qui permet à l'entreprise de réduire les coûts de fonctionnement des fonctions supports, de gagner en expertise et de pouvoir déléguer des responsabilités.

Les activités principales :

- Collecter les données comptables de l'entreprise, service par service
- Vérifier et analyser ces données
- Mettre en place des tableaux de bord de données comptables
- Établir le bilan annuel et le compte de résultat
- Contrôler la tenue des comptes
- Établir les déclarations fiscales (tva, taxe professionnelle, etc.)
- Assurer le *reporting* à la direction
- Préparer et planifier l'audit des comptes annuel (avec le commissaire aux comptes)
- Manager une équipe
- Assurer les relations extérieures avec les experts-comptables, les commissaires aux comptes et les banques

Les compétences requises :

- Maîtrise des normes comptables françaises et internationales (IAS/IFRS, UK-US GAAP)
- Connaissance des règles de comptabilité (LSF, SEPA, SOX)
- Connaissance de la fiscalité française
- Droit économique, droit des sociétés et droit public
- Maîtrise des outils informatiques et logiciels comptables
- Anglais professionnel (oral, écrit)
- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise des normes comptables IFRS - International Financial Reporting Standards
- Maîtrise des logiciels comptables (Logiciel SAGE, ...)
- Maîtrise d'un ERP

- Relations juridiques de crédit, de travail et de contentieux
- Code des marchés publics
- Gestion comptable, gestion financière, gestion administrative, gestion de trésorerie
- Analyse comptable et financière
- Suivi des immobilisations comptables

Qualités : Rigueur, intégrité, polyvalence, discrétion, sens de l'organisation, qualités d'analyse et de synthèse, prise d'initiative, esprit d'équipe et sens du management

Accès au métier :

- Master Comptabilité Contrôle Audit (CCA)
- Diplôme Supérieur de Comptabilité et de gestion (DSCG)
- Master professionnel en comptabilité et finance
- Diplôme d'école de commerce, avec une spécialisation finance ou comptable
- DESCF (Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financières)
- MSTCF (Maîtrise de Sciences et Techniques Comptables et Financières)
- Maîtrise de Gestion des opérations comptables et financières
- Diplôme universitaire ou d'une école de commerce et de gestion complété par une formation ou option comptabilité-finance : Master 2 sciences juridiques et financières, Master 2 sciences politiques ...

Les perspectives d'évolution :



En général, une expérience de 3 à 5 ans minimum est demandée, de préférence en cabinet comptable.

Quelles perspectives d'évolution pour le métier de Responsable comptable ?

Si les comptables ont dorénavant des missions qui étaient auparavant réservées aux adjoints chefs comptables ou aux comptables confirmés, les postes de responsables comptables voient également leur quotidien bouleversé. Ils ne sont plus seulement responsables des chiffres passés : **ils sont désormais acteurs de tous les sujets de prévisions et d'impacts financiers** sur les comptes au sein de la direction financière.

- **Le métier de responsable comptable se rapproche de plus en plus du contrôle de gestion (reporting, analyse des écarts, explication des comptes).** Il englobe plus souvent les activités de consolidation ou pré-consolidation, les organisations se développant au plan mondial (fusions, acquisitions).

Du fait des échanges de plus en plus récurrents avec les autres services de l'entreprise, la pratique de la langue anglaise est davantage recherchée, et pas uniquement dans les entreprises internationales. **La maîtrise de l'anglais devient nécessaire avec la mise en œuvre des normes IFRS** dans les entreprises, même pour une comptabilité en normes françaises. Enfin, l'évolution de la réglementation et des normes requiert un degré de compétences élevé, avec des normes comptables qui se complexifient et deviennent plus contraignantes, aussi bien au niveau international (IFRS) que français. Au regard de ces enjeux, les responsabilités des comptables augmentent.

- **Ainsi, le niveau exigé sur la profession s'accroît, nécessitant des compétences plus spécifiques.**

Progressivement, le métier de responsable comptable devient une profession de plus en plus qualifiée et complexe. Par exemple, il est beaucoup plus difficile qu'auparavant d'obtenir du diplôme supérieur de comptabilité et gestion (DSCG). Or, c'est une formation incontournable pour exercer un poste à responsabilité comptable. Les responsables comptables maîtrisant les IFRS et parlant couramment anglais sont des profils de plus en plus recherchés. En plus des compétences techniques, ils doivent pouvoir bénéficier de formations en ressources humaines. Ces formations leur permettent de ne pas négliger l'aspect management au profit du seul suivi opérationnel.

- **La question de la formation professionnelle, initiale ou continue, est essentielle pour ce métier fortement impacté par la transition numérique, très recherché par les employeurs et qui requiert un large panel de compétences évolutives.**

Zoom sur le métier d'Architecte des systèmes d'information



Ses missions principales

À l'interface de nombreux métiers de l'entreprise, l'architecte des SI (systèmes d'information) conçoit et organise l'ensemble des serveurs, des systèmes d'exploitation, des ordinateurs, des logiciels, etc. afin de les adapter aux besoins des utilisateurs. Avant de faire des préconisations, l'architecte SI commence par un audit approfondi de la situation. A partir de l'analyse des besoins métiers actuels et futurs de l'entreprise, il doit mettre en place des solutions informatiques et définir les normes et les procédures.

Il est ensuite chargé de choisir le matériel à acheter puis d'encadrer les équipes de développement. Il suit la mise en place et contrôle l'efficacité de son plan jusqu'au bout, en collaboration avec le chef de projet et ses équipes. Son dernier point d'action est la veille technologique des systèmes d'information.

Dans quels secteurs d'activité ?

Les architectes des systèmes d'information sont le plus souvent consultants au sein des ESN (entreprises de services du numérique) ou de grandes entreprises (banques, grande distribution, opérateurs de télécommunication, grandes entreprises publiques et industrielles etc.). Ils peuvent également évoluer dans de moyennes ou petites entreprises comme des éditeurs de logiciels, ou des startups.

Les activités :

- Concevoir et réaliser l'architecture applicative du système d'information
- Réaliser la cartographie applicative du système d'information
- Etudier les solutions à mettre en œuvre
- Intervenir sur des missions de conseil (revues d'architecture, dossiers d'études comparatives...)
- Coordonner et manager techniquement le projet d'architecture
- Assister aux phases d'avant-vente
- Participer aux règles de gouvernance du système d'information en relation avec les méthodologies qui les portent
- Animer le réseau des architectes
- Communiquer les règles de gouvernance
- Analyser les besoins des métiers et les flux de données dans l'entreprise

Les compétences :

- Conception des cartographies fonctionnelles et applicatives
- Elaboration des scénarios et/ou des prototypes techniques
- Conception et rédaction d'un plan d'intégration
- Rédaction des documents techniques
- Conduite de projet en mode classique et agile
- Management d'équipe
- Animation de réunion
- Architecture des systèmes d'information
- Organisation des entreprises et des SI
- Génie Logiciel
- Cyber sécurité
- Gestion des risques et audit
- Connaissance éventuelle d'ERP (Enterprise Resource Planning ou progiciels intégrés), de CRM (Customer Relationship Management ou gestion de la relation client) ou d'outils de BI (Business Intelligence)

Qualités : Adaptabilité, méthode, écoute, rigueur, faculté d'adaptation, esprit d'initiative, sens élevé du leadership, sens du travail en équipe, grande résistance au stress, goût du challenge, sens politique et stratégique

Accès au métier :

- Diplôme des écoles d'ingénieur (informatique, télécoms)
- Master 2 en formation informatique (MIAGE : maîtrise des méthodes informatiques appliquées à la gestion)
- DESS : Architecte des SI et de communication, SI et connaissances, Audit et conception des SI, SI en réseau
- TOGAF (Certification)

Le poste d'architecte de systèmes d'information s'adresse à des professionnels ayant entre cinq et dix ans d'expérience professionnelle maîtrisant parfaitement le processus de l'entreprise.

Les perspectives d'évolution :



Quelles perspectives d'évolution pour le métier d'Architecte de systèmes d'information ?

La transformation digitale, tout comme la capture des opportunités technologiques telle que l'intelligence artificielle, est avant tout une stratégie métier qui doit être portée par les acteurs opérationnels de l'entreprise. Mais cette transformation requiert des capacités digitales, qui s'expriment en termes de logiciel et de systèmes d'information. **Le métier de responsable de l'architecture d'entreprise et de l'innovation technologique évolue pour mieux accompagner l'entreprise dans sa digitalisation.**

- **Avec le développement de l'outil numérique et informatique, les missions de l'architecte réseau sont de plus en plus nombreuses et diversifiées : entre élaboration, conception, amélioration et analyse, le concepteur de circuits intégrés est un spécialiste de l'informatique.**

La transformation digitale de l'entreprise passe aussi par l'intégration d'un ERP ou d'une évolution de son ERP. Si l'ERP a révolutionné le monde des systèmes d'information des entreprises, il est confronté aujourd'hui à une évolution majeure : l'explosion des datas, aux sources hétérogènes, et leur impact toujours plus important sur la compétitivité des entreprises.

- **La quatrième décennie de l'ERP, avec la révolution de l'open data et de l'IA offrira des gains de compétitivité majeurs, notamment par l'automatisation des tâches à faibles valeurs ajoutées, pour les entreprises qui s'en saisiront.**

La nécessité de faire évoluer rapidement le système d'information de l'entreprise afin de répondre aux enjeux de compétitivité exigés par les métiers, s'est rapidement heurtée à la complexité croissante du S.I. : le patrimoine informatique de l'entreprise résultant de générations successives d'applications imbriquées, souvent peu cohérentes voire redondantes. Cette fonction s'est développée du fait des mouvements de fusions acquisitions de grandes entreprises ; **elle nécessite de pouvoir intégrer dans les problématiques S.I. des éléments exogènes tels que l'organisation du travail, les enjeux marketing, ou informatiques (progiciels, cloud...).** En parallèle, l'urbaniste est amené à prendre en compte les problématiques juridiques et fonctionnelles des métiers, et les concilier avec les impératifs d'intégrité des données.

- **Parce qu'il est en relation avec la direction informatique, les directeurs des différents métiers, la maîtrise d'ouvrage, la maîtrise d'œuvre et la sécurité (RSSI), l'architecte des SI assure l'adéquation entre les aspects purement système d'information et les aspects organisationnels financiers et humains.**

L'architecture se construit autour des données, celles-ci étant collectées et traitées par des back-ends robustes et sécurisés. C'est pourquoi les responsables de l'architecture d'entreprise doivent également prêter une attention toute particulière aux inquiétudes que suscitent les questions de protection des données personnelles et d'éthique, ainsi qu'aux technologies mises en œuvre pour les dissiper. Depuis mai 2018, le Règlement Général sur la Protection des Données énonce de nouvelles règles qui protègent la vie privée des individus.

- **La conformité des applications métier au RGPD⁹ implique un nouveau rôle pour l'architecte d'entreprise. Le DPO pour Data Protection Officer est un nouveau poste à la frontière entre juridique, ressources humaines, marketing et informatique.**

Quelles formations aux métiers de la comptabilité en région Centre-Val de Loire ?

Les formations de niveau BAC :

- **Bac technologique STMG - Sciences et technologies du management et de la gestion spécialité gestion et finance**
23 établissements en région Centre-Val de Loire
- **Bac professionnel GEA - Gestion-administration** (qui s'est substitué aux anciens bacs pro Secrétariat et Comptabilité)
30 établissements en région
- **Titre professionnel Comptable assistant** dans 50 organismes de la région
<https://www.formation.etoile.regioncentre-valde Loire.fr/formation>
- **Assistant comptable et paye avec perfectionnement outils bureautique et numériques**
Retravailler à Tours, Chartres et Saint-Jean de la Ruelle

Les formations de niveau BAC+2

- **BTS CG – Comptabilité et Gestion**
17 établissements en région : AFTEC Formation - Indre-et-Loire (Tours), CFA interprofessionnel du Loir et Cher (Blois), Lycée Benjamin Franklin (Orléans), Lycée en Forêt (Montargis), Lycée Fulbert (Chartres), Lycée Jacques Cœur (Bourges), Lycée Paul-Louis Courier (Tours), Lycée Philibert Dessaignes (Blois), Lycée polyvalent Blaise Pascal (Châteauroux), Lycée polyvalent Edouard Vaillant (Vierzon), Lycée polyvalent privé Saint-Paul - Bourdon Blanc (Orléans), Lycée polyvalent Rémi Belleau (Nogent-le-Rotrou), Lycée polyvalent Silvia Monfort (Luisant), Lycée privé Notre-Dame (Chartres), Lycée privé Sainte-Marguerite (Chambray-lès-Tours), Lycée privé Sainte-Marie (Bourges), Lycée privé Sainte-Solange (Châteauroux)
- **DUT GEA - Gestion des entreprises et des administrations option gestion comptable et financière**
4 établissements en région : IUT d'Orléans (Université d'Orléans), IUT de Bourges (Université d'Orléans), IUT de Tours (Université de Tours) et IUT de l'Indre, site de Châteauroux (Université d'Orléans).
- **Titre professionnel Gestionnaire comptable et fiscal**
11 organismes en région : AFG Conseil (BOURGES), Campus de la CCI d'Eure-et-Loir (CHARTRES), GRETA Cœur 2 Loire - Site de Chartres, Campus Centre CCI de l'Indre (CHATEAUROUX), AFPA de Tours, Empulsion (TOURS), GRETA Val de Loire (TOURS), IFC La Providence (BLOIS), AFPA d'Olivet, GRETA Cœur 2 Loire (ORLEANS), Point F (ORLEANS)
- **Titre professionnel Gestionnaire de paie**
12 organismes en région : GRETA Cœur 2 Loire (ORLEANS), Centre de Formation LA SALLE (BOURGES), CFC Sainte Croix Sainte Euverte (ORLEANS), Point F (ORLEANS), Campus La Providence (BLOIS), AFPA de Chartres, AFPA de Tours, AFPA d'Olivet, AFTEC Formation – Orléans, AFTEC Formation – Tours, Antée Formation (JOUÉ LES TOURS), Formation et Évolution (ORLEANS)

Les formations de niveau BAC+3

- **Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)**
6 établissements en région : IUT de Bourges (Université d'Orléans), AFTEC Formation à Tours, Lycée Paul-Louis Courier à Tours, Lycée Philibert Dessaignes à Blois, Lycée polyvalent privé Saint-Paul-Bourdon Blanc à Orléans et Lycée Benjamin Franklin à Orléans.
- **Licence pro Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie**
1 établissement : IUT de Bourges (Université d'Orléans)
- **Licence pro Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion**
1 établissement : IUT de Tours (Université de Tours)
- **Licence pro Métiers de la gestion et de la comptabilité : fiscalité**
2 établissements : IUT de Bourges (Université d'Orléans) et IUT d'Orléans (Université d'Orléans).

Les formations de niveau BAC+5

- **Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)**
6 établissements en région : AFTEC Formation à Tours, IUT de Bourges (Université d'Orléans), IUT de Tours (Université de Tours), Lycée Benjamin Franklin (Orléans) et Lycée polyvalent privé Saint-Paul - Bourdon Blanc à Orléans

- **Master Comptabilité, contrôle, audit**
2 établissements en région : Institut d'administration des entreprises, Université d'Orléans (Orléans) et UFR droit, économie, gestion, Université d'Orléans (Orléans).
- **Préparation à l'agrégation d'économie et gestion option B économie et gestion comptable et financière**
1 établissement : UFR de Droit, économie et Gestion à Orléans (Université d'Orléans)

A savoir :

- **Diplôme visé par l'État (BACCALAUREAT PROFESSIONNEL, BTS, DUT) :** Il est délivré par le Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche après un audit approfondi de la formation.
- **Titre professionnel :** il est enregistré par le RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), lequel dépend du Ministère du Travail.

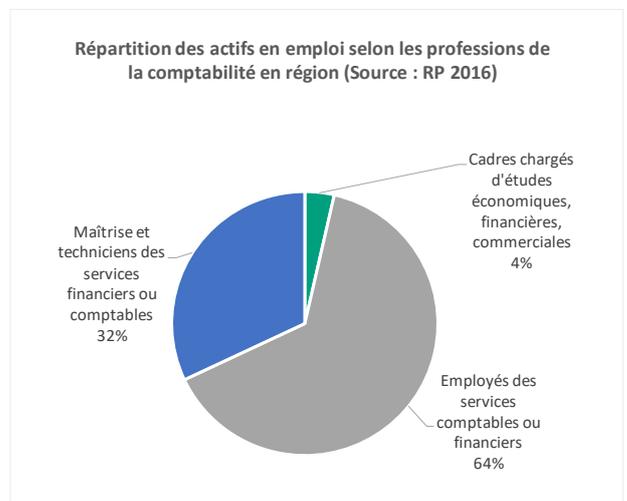
Quelles évolutions pour les professions comptables en région Centre-Val de Loire ?

Principalement des postes d'employés de la comptabilité

Près de 19 500 personnes exercent un métier de la comptabilité en 2016 en région Centre-Val de Loire. Pour la grande majorité, il s'agit d'un poste d'employé des services comptables ou financiers :

- 12 113 employés des services comptables ou financiers ;
- 6 017 maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers ;
- 670 cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales.

Les femmes représentent 88% des employés, 76% des techniciens et seulement 28% des cadres.



Des emplois en perte de vitesse, quel que soit le niveau de qualification

Entre 2011 et 2016, le nombre d'actifs occupant un métier de la comptabilité a diminué de 9%, soit 1 771 personnes de moins en région.

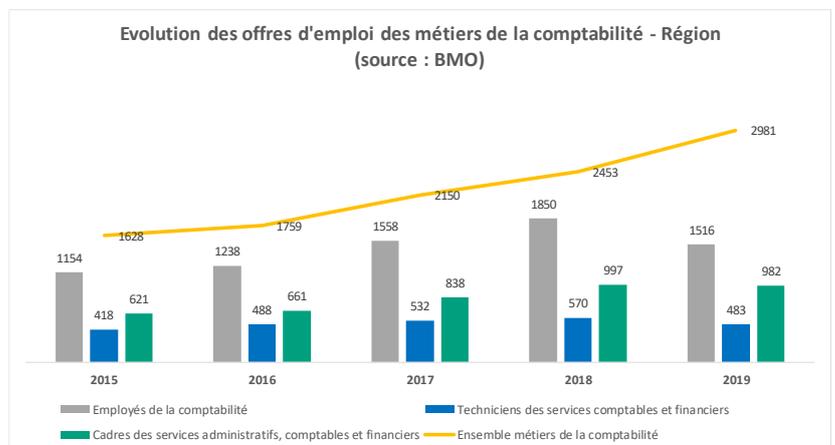
Tous les niveaux de qualification sont concernés :

- Les employés : -1584 emplois (-12%)
- Les techniciens : -51 emplois (-1%)
- Les cadres : -136 emplois (-17%).

En parallèle des offres d'emploi qui progressent

En 2019, 2981 offres d'emploi en comptabilité ont été déposées par Pôle emploi : la moitié concernait les employés de la comptabilité, un tiers les cadres des services administratifs et comptables et 16% des techniciens.

Entre 2015 et 2019, le nombre d'offres d'emploi a progressé de 83%, passant de 1628 à 2981. La plus forte hausse concerne les postes de cadres (58%), puis celle des employés (31%). Les OEE sur les postes de techniciens progressent de 16%.



Des départs à la retraite qui devraient engendrer des besoins de recrutement dans les cinq ans à venir

Notons que l'ensemble de ces métiers seront confrontés, à court et moyen terme, à d'importants départs à la retraite en région. Si les départs de cadres des services administratifs et comptables seront les plus nombreux, les employés et les techniciens seront également concernés.

DEFINITIONS :

(1) **L'automatisation** et les algorithmes auto-apprenants pourront faire des recherches au sein de bases de données de plusieurs millions d'occurrences dans un laps de temps record. Rechercher un client, un chiffre clé ou une information financière prendra quelques secondes – ou moins.

(2) **Un Système d'information (SI)** représente l'ensemble des éléments participant à la gestion, au traitement, au transport et à la diffusion de l'information au sein de l'organisation.

Système d'information comptable (SIC) : un ensemble de règles, de procédures, de méthodes et de techniques destinées à organiser, gérer et contrôler la production d'informations comptables, fiscales, financières et sociales. L'objectif d'un SIC est de répondre aux nombreuses obligations des entreprises, mais aussi de mettre en place les instruments de gestion, nécessaires au pilotage et au management stratégique des entreprises.

Système d'Information Ressources Humaines (SIRH) : système gérant un ensemble de briques logicielles permettant d'automatiser un certain nombre de tâches liées à la gestion des ressources humaines et d'en assurer un suivi.

(3) **Un ERP** (Enterprise Resource Planning) ou également appelé PGI (Progiciel de Gestion Intégré) est un système d'information qui permet de gérer et suivre au quotidien, l'ensemble des informations et des services opérationnels d'une entreprise.

L'ERP permet à l'entreprise d'intégrer différentes fonctionnalités telles que :

- La gestion comptable et financière (ERP de gestion comptable, ERP de gestion de facturation),
- La gestion des stocks (logiciel ERP gestion des stocks),
- La gestion des ressources humaines,
- La gestion des fournisseurs (ERP fournisseurs grande distribution) ainsi que,
- La gestion de la vente,
- La gestion de la distribution ou encore,
- La gestion de l'e-commerce (ERP commerce, ERP de commerce détails spécialisé).

(4) **Le reporting** mensuel est un système d'information, support de la gestion d'une entreprise qui consiste à collecter des données comptables et financières et à synthétiser et analyser ces données. Il peut être accompagné de tableaux de bord destinés à évaluer l'organisation d'une entreprise.

(5) **L'intelligence artificielle** nourrie au machine learning est capable de dialoguer en langage naturel, de réaliser des tâches complexes, des contrôles et des calculs en quelques secondes. Dans le futur, elle pourra même certifier les comptes et réaliser la plupart des tâches aujourd'hui faites manuellement.

(6) **La block Chain** est une chaîne de paiement sécurisée sur Internet qui est utilisée pour le bitcoin, la monnaie numérique. Le développement de la block Chain laisse augurer que chaque transaction effectuée soit simultanément inscrite dans les comptabilités des parties prenantes. Une technologie qui pourrait supprimer la plupart des intermédiaires d'ici dix à quinze ans (notaires, avocats, certaines professions bancaires, INPI, etc.).

(7) **Le storytelling** est une méthode de communication : raconter des histoires dans le but de vendre un produit (structure narrative d'un récit). Le comptable « storyteller » informe les différentes parties prenantes, internes ou externes, du récit de l'organisation, de la manière dont elle crée de la valeur à travers le temps, de ses opportunités et menaces.

(8) **Les big data ou mégadonnées** désignent l'ensemble des données numériques produites par l'utilisation des nouvelles technologies à des fins personnelles ou professionnelles (courriels, documents, bases de données, historiques de processeurs métiers...).

(9) **Le Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD**, est le nouveau texte de référence Européen en matière de protection des données à caractère personnel. Il renforce et unifie la protection des données pour les individus au sein de l'Union Européenne.

SOURCES :

<https://www.optionfinance.fr/communautaires/carrieres/comptabilite-une-profession-en-profonde-mutation.html>

<https://www.flf.fr/actualite/levolution-du-metier-de-comptable-avec-les-erp>

https://rfcomptable.grouperf.com/article/0421/ms/rfcompms0421_2248745.html

<https://www.lemonde.fr/>

<https://www.cigref.fr/wp/wp-content/uploads/2018/12/Cigref-Technologies-numeriques-et-Architecture-entreprise-Architecte-ere-digitale-2018.pdf>

<https://www.journaldunet.com/solutions/dsi/1443354-l-erp-n-est-pas-mort-vive-l-erp/>